

« Citoyens avec ou sans papiers ». Analyse des opérations de réglage du sens de *citoyen* dans le discours de deux associations belges d'aide aux migrants

Cécile Balty

Centre de Recherche en Information et Communication (ReSIC),

Université libre de Bruxelles (ULB)

cecile.balty@ulb.be

Abstract

Omnipresent in public debates on migration, citizenship is a socio-political concept whose meaning is constantly being negotiated by political and activist actors, who constantly reconfigure it in discourse. New usages are thus emerging that enrich its meaning, such as « citizens with or without documents ». The present contribution focuses on these political and argumentative usages by actors supporting migrants and the issues they crystallise. The research analyses the uses of *citizen* and *burger* (in Dutch) in order to identify the different programmes of meaning circulating within the discourses of two Belgian actors supporting migrants. The analysis highlights the mechanisms of the uses of these actors who, playing on the different specialised and common registers of *citizen*, include migrants, refugees, and undocumented migrants. Serving argumentative purposes, these operations of meaning adjustment question the legal boundaries of the notion and attempt to extend the meaning of citizen in discourse in order to legitimise its extension in rights.

Keywords: Citizenship, Migrations, Integration, Discourse analysis, Semantic analysis

Résumé

Omniprésente dans le débat migratoire, la citoyenneté est un concept sociopolitique dont le sens est constamment négocié par les acteurs politiques, mais aussi militants, qui ne cessent de la reconfigurer en discours. Emergent ainsi de nouveaux usages qui viennent en enrichir le sens, comme celui de « citoyens avec ou sans papiers ». C'est à ces usages politiques et argumentatifs des acteurs militants de soutien aux migrants et aux enjeux qu'ils cristallisent que s'intéresse la présente contribution. La recherche analyse les occurrences de *citoyen* et *burger* (en néerlandais) afin d'identifier les différents programmes de sens circulant au sein des discours de deux types d'acteurs belges de soutien aux migrants. Ce faisant, l'analyse met en évidence les mécanismes des usages de ces acteurs qui, jouant des différents registres spécialisés et courants auxquels appartient le terme *citoyen*, y incluent les migrants, réfugiés et sans-papiers. Utilisées à des fins argumentatives, ces opérations de réglage du sens

remettent en question les frontières juridiques de la notion et tentent d'étendre le sens de *citoyen* en discours afin de légitimer son extension en droits.

Mots-clefs : Citoyenneté, Migrations, Intégration, Analyse de discours, Sémantique discursive

1. Introduction

Lorsqu'elle est mobilisée aujourd'hui dans le débat migratoire, la notion de citoyenneté est utilisée par des acteurs aux intérêts divergents pour référer à des personnes différentes, désignant des réalités parfois contradictoires. Selon le politicien belge flamand de droite Bart de Wever, les citoyens (« burgers » en néerlandais) sont les membres de la communauté nationale au sein de laquelle les droits civils priment sur les droits universels¹. L'association *Coordination et Initiatives pour Réfugiés et Étrangers* (Ciré) y inclut pourtant les migrants, considérant ces derniers « comme des citoyens actifs, qui enrichissent nos sociétés multiculturelles »². Chargé d'une trajectoire socio-historique et traversé de nombreux interdiscours, le sens du nom *citoyen* varie en fonction des acteurs qui l'utilisent et qui, ce faisant, prennent position à l'égard des personnes auxquelles ils réfèrent (Siblot, 2001), promouvant différentes définitions de ce que signifie *être citoyen* et, par extension, de la citoyenneté.

De ce tissu complexe de sens peuvent être dégagées deux grandes « familles de significations » (Bickel, 2007). D'une part, sont des citoyens les membres reconnus d'une communauté politique, qui possèdent à ce titre un ensemble de droits et devoirs au sein de cette communauté. Selon cette perspective, la citoyenneté est définie comme un ensemble de droits (comme le droit de s'associer ou de faire la grève) et devoirs (comme les devoirs fiscaux). D'autre part, sont des citoyens ceux qui participent à la vie politique de la communauté. Ici, la citoyenneté est vue comme un ensemble de pratiques (comme le vote). Les personnes auxquelles réfèrent ces deux ensembles de significations ne sont cependant pas les mêmes, ajoutant à la polysémie du terme citoyen une dimension polyréférentielle. Pendant longtemps,

¹ De Wever Bart, 2018, « De Wever: "Links moet kiezen tussen open grenzen en een goed werkende sociale zekerheid" » [en ligne], De Morgen, <<https://www.demorgen.be/meningen/de-wever-links-moet-kiezen-tussen-open-grenzen-en-een-goed-werkende-sociale-zekerheid~bc552914/>>, consulté le 24 janvier 2018.

² CIRE, 2020, « Qu'est-ce que le Ciré ? », Facebook, [URL : https://www.facebook.com/pg/lecireasbl/about/?ref=page_internal], consulté le 8 janvier 2020.

les femmes ont par exemple été considérées comme des citoyennes au sens premier (membres reconnues de la communauté) mais pas au sens second (elles ne disposaient pas du droit de vote) (Bickel, 2007).

Cette polysémie et cette polyréférentialité de *citoyen* et de *citoyenneté* en font un lieu de négociation particulièrement disputé dans l'espace public, qui amène certains chercheurs à conceptualiser la notion de citoyenneté comme un instrument à la fois de domination et d'empouvoirement (empowerment) (Issin, 2009). Alors que l'élite politique ne cesse de (re)définir les conditions d'inclusion et d'exclusion du corps des citoyens, ceux qui en sont exclus revendiquent le statut de citoyen et les droits qu'il conditionne au nom de leur appartenance et participation à la communauté, comme une reconnaissance du fait d'être *déjà* citoyen. Ces luttes sociales, comme celles des suffragettes ou des étrangers, élargissent au fil de l'histoire ce que signifie *être citoyen*, les droits civils, politiques et sociaux qui y sont accolés et leurs bénéficiaires (Balibar, 1992). Ces différents droits continuent cependant de fluctuer en fonction du cercle de citoyens auquel on réfère, résultant en une « citoyenneté à plusieurs vitesses » (Withol de Wenden, 1993).

Aujourd'hui, malgré un usage accru du terme *citoyen* qui le rendrait « galvaudé » (Schnapper, 2000) jusqu'à en perdre sa substance (Gaboriaux, 2015), la négociation discursive dont il est l'objet continue d'en reconfigurer le sens. Dans le contexte des politiques migratoires belges et européennes toujours plus restrictives (Rea *et al.*, 2019), les élites politiques ont tendance à définir le citoyen selon une acception étroite accolée à la nationalité, comme dans l'exemple cité plus haut où le politicien Bart de Wever conditionne le statut de citoyen (entendu comme l'accès aux droits politiques et sociaux) à l'appartenance à la communauté nationale. Dans leur communication institutionnelle, certaines associations actualisent pourtant un sens discursif étendu de *citoyen* et bousculent la définition restreinte promue par les politiques, comme c'est le cas dans l'exemple du Ciré, qui inclut les migrants dans le corps des citoyens. Par ces usages, les acteurs de la société civile déstabilisent le sens défini par les acteurs politiques en attribuant un autre référent au terme *citoyen*, dissocié de la possession de la nationalité – voire du statut de séjour. C'est à ces opérations de réglages du sens (Siblot, 2017b) et à leur dimension politique et argumentative que s'intéresse la présente contribution. Quel(s) sens de *citoyen* (et de ses dérivés) les discours des acteurs d'aide aux migrants construisent-ils ? Quels enjeux socio-discursifs ces usages cristallisent-ils au sein du débat migratoire contemporain ? Ces enjeux sont-ils les mêmes au nord et au sud du pays ? La recherche explore les usages des nom *citoyen* et *citoyenneté* ainsi que de l'adjectif *citoyen* dans une perspective sémantico-discursive afin d'identifier les différents sens qu'ils prennent

en discours – leurs différents programmes de sens (Siblot, 2017b). L'objectif est de mieux comprendre la manière dont les associations belges d'aide aux migrants reconfigurent la citoyenneté en discours. Ce faisant, la citoyenneté est approchée comme une production sociale des institutions et des normes juridiques en vigueur mais aussi des pratiques des acteurs sociaux qui jouent un rôle dans l'accueil et l'intégration des migrants en Belgique (Larcher, 2014). Cet article contribue ainsi à objectiver les modalités par lesquelles ces associations cherchent à agir « par et sur le langage », le choix des mots et leurs stratégies discursives faisant partie intégrante de leur argumentation et de leur ligne militante (Veniard, 2018a).

L'analyse porte sur le discours de deux associations d'aide aux migrants en Belgique : le Ciré du côté francophone, et Vluchtelingenwerk Vlaanderen du côté néerlandophone. Ces deux organisations dites « coupoles »³ fédèrent l'une et l'autre une série d'associations au nord et au sud du pays depuis 1954 (Ciré) et 1987 (Vluchtelingenwerk). Ces organisations ont la particularité d'assurer un double rôle : elles délivrent des services publics relatifs à l'accueil et l'intégration des migrants – s'inscrivant ainsi dans la politique d'accueil et d'intégration de l'État – tout en jouant le rôle de groupes de pression politique pour défendre les droits de ceux-ci (Mescoli *et al.*, 2019).

La section suivante dresse un panorama des enjeux de la définition de la citoyenneté en Belgique dans le cadre des migrations (2). Ces enjeux sont précisés en termes sémantico-discursifs dans la section d'après (3), qui détaille le corpus et la méthodologie utilisés pour analyser le sens de *citoyen* et de ses dérivés construit en discours par les deux associations d'aide aux migrants. Les deux dernières sections décrivent finalement l'usage de ces différents termes au sein du corpus (4) et présentent les différents programmes et les enjeux socio-discursifs de leurs actualisations au fil du temps (5).

³ Propres au modèle consociatif (Lijphart, 1968) de la société belge qui se structure autour de trois piliers (chrétien, socialiste et libéral), les organisations-coupoles fédèrent des organisations appartenant à des piliers différents mais actifs au sein d'un même secteur – dans le cas présent, l'accueil et l'intégration des étrangers –, afin de traiter les éventuelles tensions et dissensions en leur sein et de mener des actions concertées. Ces organisations-coupoles se profilent comme les interlocuteurs privilégiés des autorités.

2. Nationalité, citoyenneté et (parcours d') intégration en Belgique

Face à l'ambiguïté du terme *citoyen*, l'usage du terme *national* est introduit dès 1889 dans le cadre juridique français pour distinguer les Français des étrangers (Noiriel, 1995). Cette distinction s'exporte ensuite durablement dans les sociétés libérales européennes, à l'exception du monde anglo-saxon (Bickel, 2007). Développée dans le cadre de l'État-Nation, la notion de citoyenneté s'est historiquement construite sur la condition de la possession de la nationalité. Ce principe fondateur a plus tard été amené à être redéfini sous le double effet de l'arrêt de l'immigration par contingentement d'une part et de la construction européenne de l'autre (Schnapper, 2017 ; Withol de Wenden, 2016).

En Belgique, l'arrêt du recrutement de main-d'œuvre étrangère est entériné en 1974, marquant l'effondrement du « mythe de la présence temporaire des immigrés » (Adam & Martiniello, 2013, p. 82). Se pose alors la question de l'intégration des étrangers dans le corps des citoyens, pensée selon des logiques différentes au nord et au sud du pays. Les politiques d'intégration, qui relevaient de la compétence fédérale, sont transférées aux entités fédérées⁴, entraînant « des divergences notoires dans l'orientation des politiques d'intégration » (Adam & Martiniello, 2013, p. 82). Dès 2003, la Flandre impose un parcours d'intégration obligatoire, alors qu'aucune mesure similaire n'existe encore en Wallonie, résultat d'une plus forte politisation de l'intégration en Flandre et d'un nationalisme sous-étatique plus présent qu'en Wallonie (Adam & Martiniello, 2013). Cette politisation croissante de l'intégration en Flandre, mais aussi au niveau européen (sous la forme du plan d'intégration européen adopté en 2004), polarise les débats parlementaires en Wallonie autour de la question du parcours d'intégration obligatoire. En 2014, le parcours obligatoire est finalement voté en Wallonie, puis à Bruxelles en 2016 (Xhardez, 2020). Quelle que soit la Région, ce parcours est obligatoire pour tout « primo-arrivant » résidant sur le territoire depuis moins de trois ans et disposant d'un titre

⁴ La Belgique est un État fédéral qui distribue ses compétences entre six entités fédérées : trois Communautés définies selon les trois langues nationales (la Communauté flamande, la Communauté française et la Communauté germanophone) et trois Régions définies sur une base territoriale (la Région flamande, la Région Bruxelles-Capitale et la Région wallonne). L'État fédéral ainsi que chaque entité fédérée disposent d'un parlement et d'un gouvernement et exercent de manière autonome leurs compétences dans les matières qui leur sont propres, avec la particularité que la Communauté flamande et la Région flamande ont fusionné leurs instances en un seul gouvernement et un seul parlement. En outre, les Communautés flamande et française sont toutes deux compétentes sur le territoire de Bruxelles, où trois instances se partagent les matières communautaires.

de séjour de plus de trois mois⁵. Il constitue également l'une des preuves d'intégration requises pour toute personne qui voudrait obtenir la nationalité belge⁶. En conditionnant l'octroi de la nationalité à une preuve d'intégration matérialisée par l'apprentissage de la citoyenneté, ce dispositif réaffirme le lien étroit entre citoyenneté et nationalité. En parallèle, la construction européenne (sous la forme du traité de Maastricht) participe à reconnaître pour la première fois comme *citoyens* des non-nationaux, invitant à penser la citoyenneté sur base de la résidence et selon certaines conditions définies par l'État : en Belgique, le droit de vote aux élections locales est accordé en 1999 aux « citoyens communautaires » (i.e. aux résidents ressortissants d'un pays membre de l'Union Européenne), puis en 2006 aux « citoyens non-communautaires » (i.e. aux résidents ressortissants d'un pays tiers résidant en Belgique sans interruption depuis au moins 5 ans) (Tenay et Jacobs, 2007).

La complexité institutionnelle du pays et le statut particulier de Bruxelles qui en résulte donne lieu à quatre modèles de parcours d'intégration (en Flandre, en Wallonie, à Bruxelles et en Région germanophone), faisant intervenir une multitude d'acteurs. Nous nous concentrons sur les trois premiers cas. Les parcours d'intégration comprennent un tronçon commun articulé autour de trois axes : des cours généraux sur la société belge (appelés « cours de citoyenneté » du côté francophone), des cours de langue (de français ou de néerlandais en fonction de la communauté linguistique) et un accompagnement d'insertion socio-professionnelle. Au-delà de ces caractéristiques communes, le discours des politiques autour du parcours d'intégration varie quelque peu en fonction de la communauté linguistique. Du côté néerlandophone, l'accent est mis sur la dimension culturelle, l'acquisition des normes et valeurs de la société locale, alors que du côté francophone, les enjeux du débat politique s'articulent autour de la cohésion sociale et de l'inclusion (Xhardez, 2020, p. 1516). La conception et l'opérationnalisation de ces différents parcours d'intégration reposent sur de nombreux acteurs qui interviennent à différents niveaux de pouvoir, tels que les services publics, les centres régionaux d'intégration, les administrations communales mais aussi des associations de la société civile subventionnées pour promouvoir l'insertion sociale.

⁵ Le site web officiel reprenant le public-cible, les objectifs et le contenu du parcours d'intégration en Wallonie est le suivant : Parcours d'intégration des primo-arrivants <<http://actionsociale.wallonie.be/integration/parcours-integration-prim-arrivants>> (consulté le 13 juin 2022). Celui reprenant les informations relatives au *inburgeringtraject* en Flandre est le suivant : Begeleiding van inburgeraars (het Inburgeringstraject) <<https://www.vlaanderen.be/begeleiding-van-inburgeraars-het-inburgeringstraject>> (consulté le 13 juin 2022).

⁶ Code de la nationalité belge du 18 juin 2018 (article 141, c).

C'est dans ce contexte institutionnel que le Ciré propose aux primo-arrivants, depuis 2014, des cours de citoyenneté et de français. Jusqu'en 2021, ceux-ci sont reconnus dans le parcours d'intégration obligatoire par les pouvoirs publics comme preuve d'intégration pour les primo-arrivants résidant en Belgique depuis moins de 3 ans⁷. Son pendant néerlandophone, Vluchtelingenwerk Vlaanderen, propose un service d'information et des cours de Néerlandais aux primo-arrivants, sans pour autant être reconnu comme opérateur d'intégration en Flandre, caractérisée par la centralisation et la professionnalisation de leur politique d'intégration (Adam & Martiniello, 2013). En parallèle des services directs qu'elles proposent, ces deux associations mènent un travail de lobby politique et de sensibilisation du grand public en matière d'accueil et d'intégration. Les usages de *citoyen* sont alors l'occasion d'observer le positionnement de ces acteurs à l'égard de la citoyenneté et le travail politique qu'ils effectuent en discours, participant à la reconfiguration d'une notion en constante évolution.

3. Les enjeux socio-discursifs de *citoyen* et ses dérivés

Du point de vue de la sémantique discursive, le sens d'un mot est multidimensionnel et résulte de l'interaction de la langue et du discours. Ce faisant, le sens est envisagé comme un fait dynamique et évolutif, qu'il s'agisse de réactiver certains sens d'usages contemporains ou antérieurs ou d'en produire de nouveaux par de nouveaux emplois qui se stabilisent ou non au fil des usages (Lecolle et al., 2018). Ces sens discursifs sont peu à peu capitalisés comme autant de « programmes de sens » (Siblot, 2017a) qui constituent l'équivalent discursif des sèmes lexicaux. L'analyse des sens actualisés en discours permet de saisir ces différents programmes de sens et d'ainsi « décrire en termes linguistiques en quoi les discours façonnent le réel » (Calabrese, 2019). Les différents sens discursifs que peuvent prendre *citoyen* et ses dérivés s'analysent donc en contexte, construits non seulement par les mots avec lesquels ils sont utilisés (leurs co-occurents) mais également par les personnes auxquelles ils réfèrent dans ce contexte (leur référent). Enfin, leur sens sont traversés par des interdiscours : tous les usages antérieurs et contemporains qui en nourrissent la « mémoire discursive » (Courtine, 1981).

⁷ Aujourd'hui, ces cours sont reconnus comme l'une des preuves possibles d'intégration pour les personnes résidant depuis plus de trois ans en Belgique qui voudraient acquérir la nationalité belge. Ciré, 2020, « Comment prouver son intégration sociale quand on veut devenir Belge ? » [en ligne], Ciré.be < <https://www.cire.be/publication/comment-prouver-son-integration-sociale-quand-on-veut-devenir-belge/> >, consulté le 16 juin 2022.

Différents observables ont été choisis selon la langue du sous-corpus. En français, l'analyse se concentre sur le nom et l'adjectif *citoyen* et le nom *citoyenneté*. L'adjectif *citoyen* n'existant pas en néerlandais, l'analyse se limite aux noms *burger* (« citoyen ») et *burgerschap* (« citoyenneté »), et y ajoute le nom *inburgering* (littéralement « encitoyennement »⁸). La langue néerlandaise a en effet ceci de particulier qu'elle décline le sens des mots à partir de la concaténation d'autres mots (De Haas et Trommelen, 1993). Cette construction du sens donne lieu à des formes du type N_2N_1 qui se substituent à l'emploi de certains adjectifs, comme l'illustre le nom *burgersinitiatief* (littéralement « initiative citoyenne »), construit à partir des noms *burger* (« citoyen ») et *initiatief* (« initiative »). Si les adjectifs *civil* et *civique* (*burgerlijk* en néerlandais) sont également relatifs à certaines dimensions de la citoyenneté, des recherches exploratoires au sein du corpus suggèrent que leur sens n'est pas l'objet de négociation discursive et n'ont à ce titre pas été pris en compte. Le tableau ci-dessous reprend les définitions de ces différents termes, tirées de dictionnaire de référence en français⁹ et en néerlandais¹⁰ (Tableau 1). Ces définitions permettront de mieux saisir les réglages de sens opérés par les associations en discours.

Observables	Définitions
Citoyen_N	<ol style="list-style-type: none"> 1. [Antiquité] Membre de la communauté restreinte qui gouvernait une ville ; personne jouissant du droit de cité. 2. Ressortissant d'un État, qui y jouit de la plénitude des droits civils et politiques. 3. Personne qui fait preuve d'esprit civique, qui a le respect de la loi, le souci de la bonne marche de la société civile. 4. Habitant d'une ville. 5. Individu quelconque.
Citoyen_{ADJ}	[Extension de sens abusive] Il est fait aujourd'hui un fréquent mais curieux usage du nom Citoyen, qui devient un adjectif bien-pensant associant, de manière assez vague, souci de la bonne marche de la société civile, respect de la loi et défense des idéaux démocratiques.
Citoyenneté*	
*mot nouveau, introduit dans la 9 ^{ème} édition (1986)	Qualité de citoyen ; ensemble des droits attachés à ce titre.

⁸ Le terme *inburgering* – que l'on peut grossièrement traduire littéralement par « encitoyennement » – est « l'un de ces termes typiquement néerlandais » (Jacobs, 2000, p. 3) : un concept dont le sens est évident pour cette communauté linguistique mais difficilement transposable à d'autres langues.

⁹ Dictionnaire de l'Académie française, 2023 [en ligne], [Dictionnaire-academie.fr](https://www.dictionnaire-academie.fr/), < <https://www.dictionnaire-academie.fr/> >, consulté le 31 mars 2023.

¹⁰ Van Dale Woordenboek, 2023 [en ligne], [Vandale.nl](https://www.vandale.nl/), < <https://www.vandale.nl/> >, consulté le 31 mars 2023.

Burger (citoyen _N)	1. Résident d'une ville
	2. Tout habitant d'un pays
	3. [Histoire] Membre de la troisième classe au Moyen Âge, citoyen non-croyant et non noble.

Burgerschap (citoyenneté) Le fait d'être citoyen, lien entre un résident et l'État auquel il appartient

Tableau 1. Sèmes des observables choisis pour l'analyse

Plusieurs observations peuvent être faites. *Citoyen_N* est défini en français comme en néerlandais par l'appartenance à la communauté. En français, il possède également le sens lexical de « ressortissant d'un État », associant la jouissance de droits à la possession de la nationalité. Son absence en néerlandais suggère que cette acception n'est pas aussi stabilisée qu'en français. Le troisième sens lexical *citoyen_N* en français (désignant une personne ayant « le souci de la bonne marche de la société civile ») ne figure pas non plus dans la définition néerlandaise. Ce sème est par ailleurs celui qui donne, par extension, son sens à l'adjectif *citoyen_{ADJ}* en français. Alors que dans ces dictionnaires, le nom *citoyen_N* porte la mention « historique », le nom *citoyenneté* est dit « nouveau » dans le dictionnaire de l'Académie française, ajouté en 1986. Si les noms *citoyenneté* et *burgerschap* sont définis relativement au nom *citoyen_N*, le premier réfère à un « ensemble de droits » alors que le second désigne un « lien entre un résident et l'État auquel il appartient », sans que la nature de ce lien soit précisée. Enfin, le terme néerlandophone *inburgering* ne figure pas dans le dictionnaire.

Le corpus sur lequel est conduite l'analyse rassemble deux types de productions de la communication institutionnelle de ces associations : les rapports annuels du Ciré (de 2009 à 2020) et de Vluchtelingenwerk (de 2011 à 2017)¹¹ d'une part (corpus 1), et toutes les pages de leurs sites web respectifs qui mentionnent *citoyen* et *burger* ou l'un de leurs dérivés (corpus 2) d'autre part. En résulte un corpus bilingue de 317 articles et 19 rapports annuels, publiés de 2009 à 2020 (Tableau 2).

	Ciré		Vluchtelingenwerk	
	Nombre d'unités	Nombre de mots	Nombre d'unités	Nombre de mots
Rapports annuels	11 rapports, publiés ¹² entre 2009 et 2020	363 782	7 rapports, publiés entre 2011 et 2018	113 122
Pages web	189 articles web	247 890	126 articles web	189 917
Total		611 672		303 039

¹¹ Vluchtelingenwerk a en effet indiqué ne pas retrouver les rapports annuels antérieurs à 2011 dans leurs archives et ne pas avoir publié de rapport annuel pour les années 2018 et 2019.

¹² À noter que les rapports annuels sont rédigés une fois l'année écoulée et publiés l'année suivante. Le rapport annuel de 2019 est donc publié en 2020.

Tableau 2. Description du corpus

La période couverte (de 2009 à 2020 inclus) est marquée par la convergence des politiques d'intégration des différentes instances fédérées, aboutissant à l'implémentation de l'obligation des différents parcours d'intégration en Wallonie (2014) et à Bruxelles (2016), mais également par un contexte de médiatisation grandissante des migrations et de l'intégration, atteignant un paroxysme avec l'arrivée de nombreux demandeurs d'asile lors de la crise des réfugiés de 2015 qui a suscité un élan inédit de solidarité. Ces différents moments discursifs sont autant d'occasions d'observer les sens de *citoyen* et de ses dérivés actualisés en discours par les associations.

L'analyse de ce corpus procède en deux temps. Il s'agit dans un premier temps de relever les fréquences des observables choisis par année et par acteur. Pour ce faire, nous utilisons le logiciel de textométrie TXM¹³, qui présente l'avantage de pouvoir dresser un aperçu de l'usage d'unités lexicales en termes statistiques tout en procurant un retour au texte aisé pour chaque occurrence à l'aide du concordancier. Parce que ce logiciel ne permet pas de comparer directement les deux langues, les sous-corpus du Ciré et de Vluchtelingenwerk ont été traités séparément et comparés manuellement (Hermand & Thouraud, 2015). Les rapports annuels (corpus 1) permettent d'objectiver la mesure dans laquelle la citoyenneté est discutée par chacune des associations en comparant les fréquences relatives des occurrences de *citoyen* et ses dérivés au sein de chaque corpus¹⁴. Les sens actualisés dans les rapports annuels et les pages web (corpus 1 + 2) sont ensuite analysés à l'aide de deux outils de TXM : la co-occurrence et le concordancier. La co-occurrence réfère à la force d'attraction d'un mot pour un autre dans le même contexte, mesurée à l'aide de l'indice de co-occurrence qui « évalue le caractère plus ou moins remarquable de la co-occurrence, d'un point de vue statistique » (Lebart, Pincemin et Poudat, 2019, p. 113). Ces réglages lexicaux du sens sont complétés par des observation discursives identifiant pour chaque occurrence son référent.

Ce retour au texte permet, dans un second temps, de relever une série d'usages par lesquels les acteurs jouent des différents programmes de sens et de la référence de *citoyen* et ses dérivés à des fins argumentatives, redéfinissant les frontières de la citoyenneté en discours.

¹³ TXM est un logiciel open source codéveloppé par le laboratoire IHRIM de l'École normale supérieure de Lyon et le laboratoire ELLIADD de l'Université de Franche-Comté (Heiden *et al.*, 2010).

¹⁴ À noter que les noms propres tels que *Plateforme Citoyenne de Soutien aux Réfugiés* ou *Agentschap Integratie en Inburgering* n'ont pas été pris en compte dans les occurrences de *citoyen*.

4. Des fréquences et co-occurents de *citoyen* et de ses dérivés à leurs programmes de sens

Les fréquences relatives permettent de comparer l'usage de *citoyen_N*, *citoyen_{ADJ}* et *citoyenneté* au sein des rapports annuels (corpus 1) du Ciré et de Vluchtelingenwerk, donnant une idée de l'importance de ces notions dans leur discours respectif (Figure 1).

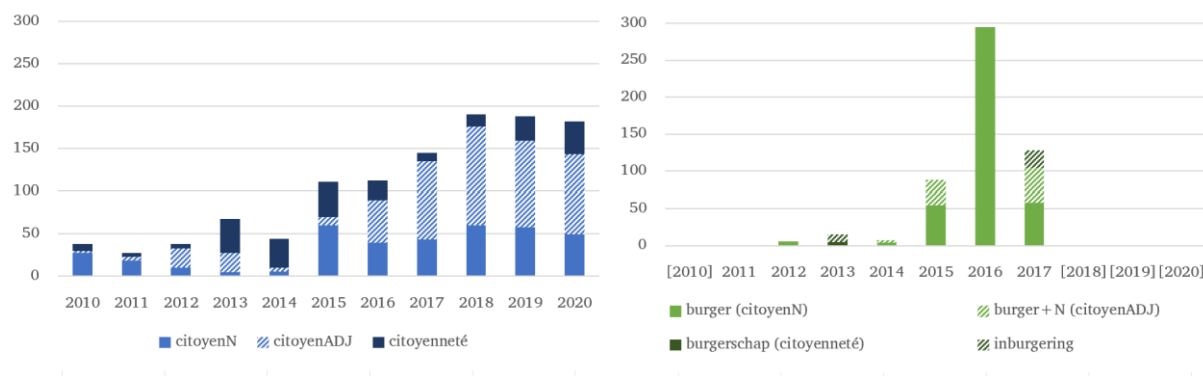


Figure 1. Fréquences relatives (x10 000) de *citoyen_N*, *citoyen_{ADJ}*, *citoyenneté* et de *burger*, *N+burger*, *burgerschap* et *inburgering* à travers les rapports annuels du Ciré (à gauche) et de Vluchtelingenwerk (à droite) (corpus 1)

Ces fréquences, tout comme le fait qu'il y ait plus de pages web mentionnant *citoyen* ou l'un de ses dérivés sur le site du Ciré (189) que sur celui de Vluchtelingenwerk (126), suggèrent que le Ciré emploie davantage ces termes que Vluchtelingenwerk, notamment en raison du fait que le Ciré fait alors partie des opérateurs de citoyenneté reconnus. Différentes tendances sont par ailleurs saillantes. Du côté du Ciré, ces usages augmentent dès 2013, coïncidant avec les discussions puis l'implémentation du parcours d'intégration obligatoire en Wallonie, pour culminer en 2018-2019. Du côté de Vluchtelingenwerk, ils augmentent en 2015 (début de la crise des réfugiés) et culminent en 2016 (année de l'implémentation du parcours obligatoire à Bruxelles). L'analyse de leurs fréquences relatives sur l'ensemble des rapports annuels et des pages web qui les mentionnent (corpus 1 + 2) montre que le nom *citoyen* est plus utilisé que son adjectif et que les noms *citoyenneté* ou *inburgering* (Figure 2).

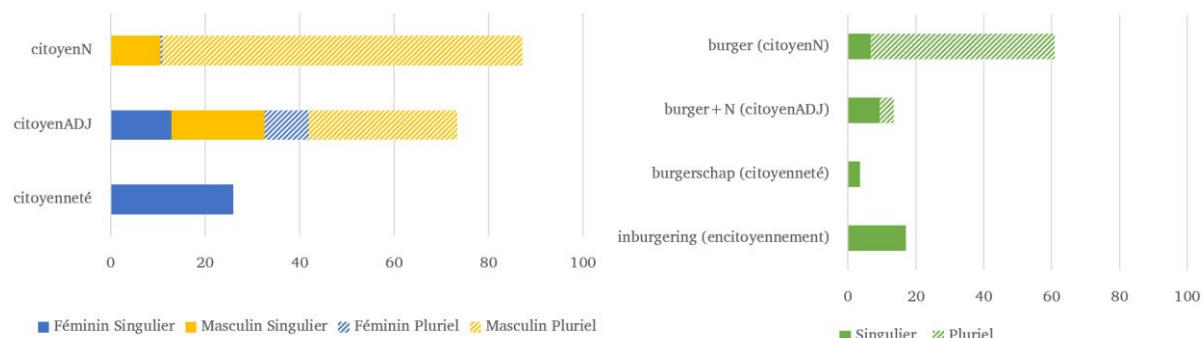


Figure 2. Fréquences relatives (x10 000) de la distribution en genre et en nombre de *citoyen*_N, *citoyen*_{ADJ}, *citoyenneté* et de *burger*, *burger*+N, *burgerschap*, et *inburgering* à travers tout le corpus 1 + 2 du Ciré (à gauche) et de Vluchtelingenwerk (à droite)

Dans le corpus du Ciré, les co-occurents les plus significatifs (dont l'indice de co-occurrence est supérieur à 2) et les plus proches (dont la distance moyenne est la plus proche de 0) du masculin *citoyen* (au singulier) sont « européen » (indice de cooccurrence de 22), « engagement » (indice 13), « engouement » (indice 9), « atelier » (indice 6), « engagé » (indice 4). Ceux de *citoyens* (au pluriel) sont « ateliers » (indice 87), « européens » (indice 74), « mouvements » (indice 12), « belges » (indice 10), « engagés » (indice 8).

Requête [word = "citoyen"]				Requête [word = "citoyens"]					
Cooccurrent	Fréquence	CoFréquence	Indice	Distance moyenne	Cooccurrent	Fréquence	CoFréquence	Indice	Distance moyenne
européen	341	24	22	.0	ateliers	189	82	87	.1
engagement	64	10	13	.0	européens	267	83	74	.1
sociale	533	17	10	6.0	les	9875	370	33	3.0
engouement	4	4	9	.0	Ateliers	38	21	25	.0
atelier	100	7	6	.0	des	13035	396	18	2.9
acteur	19	4	6	6.0	Les	1242	70	14	1.8
déraisonnable	20	4	6	3.5	zone	28	12	13	3.0
recevra	6	3	5	1.0	mobilisés	18	10	12	3.3
élaborer	22	4	5	6.0	associations	390	34	12	3.0
tant	223	8	5	1.6	mouvements	33	12	12	.9
déterminer	32	4	5	2.0	nombreux	216	25	12	1.5
un	5347	42	5	3.0	migrants	1055	58	11	3.7
Dates	2	2	4	3.0	mobilisent	13	8	10	1.8
précise	41	4	4	6.2	seconde	45	12	10	2.0
tout	394	9	4	.6	belges	146	19	10	.8
engagé	15	3	4	2.3	collectifs	94	15	9	2.7
Cet	48	4	4	1.0	dites	72	13	9	7.2
famille	253	7	4	3.6	engagés	20	8	8	.2
constitue	58	4	4	.0	sont	1786	72	8	2.6
Cans	4	2	4	8.0	entre	755	40	7	1.9
involontaire	4	2	4	6.0	professionnel	61	11	7	5.3
perduré	4	2	4	1.0	acteurs	255	21	7	3.7
professionnel	61	4	4	1.0	Union	270	21	7	2.5
attestation	23	3	4	5.3	et	14719	367	6	4.1
actif	24	3	4	.0	errance	106	13	6	4.4
personnel	67	4	3	3.0	méprisé	4	4	6	4.0
pérenniser	5	2	3	9.0	syndicats	76	11	6	4.1
suffisantes	29	3	3	4.3	Ecole	24	7	6	4.4
enregistrement	31	3	3	6.0	ONG	112	13	6	4.1
parrainage	31	3	3	4.3	tous	398	25	6	2.7
vivre	148	5	3	3.0	rencontres	81	11	6	3.9
marche	34	3	3	3.3	aux	2249	78	6	3.0
Module	7	2	3	.5	primo-arrivants	261	19	6	3.7
trouve	35	3	3	3.0	secteur	169	15	6	5.3
travailler	95	4	3	5.8	solidaires	56	9	5	2.1
incertitudes	9	2	3	3.5	Belges	90	11	5	3.6
invitent	9	2	3	1.0	soutiennent	20	6	5	3.7
Partant	9	2	3	1.0	fi	6	4	5	9.0
si	384	7	3	1.6	indignés	6	4	5	2.2
migrants	1055	12	3	5.1	professionnels	119	12	5	2.6
démocratique	50	3	3	3.7	Familles	36	7	5	9.0

Figure 3. Co-occurents de *citoyen* (à gauche) et de *citoyens* (à droite) dans le corpus 1 + 2 du Ciré

Au féminin, les co-occurents principaux les plus proches de *citoyenne* sont « initiation » (indice 15), « participation » (indice 14), « mobilisation » (indice 12) et « marche » (indice 8) au singulier et « initiatives » (indice 58) et « mobilisations » (indice 3) au pluriel. L'analyse en contexte de ces co-occurrences permet de différencier les usages du nom de ceux de l'adjectif et de préciser leurs sens discursifs respectifs. On peut alors distinguer les emplois « citoyen européen » (24 occurrences au singulier, 80 au pluriel) et « citoyens belges » (15 occurrences) des emplois « citoyen engagé » (3 occurrences au singulier, 8 au pluriel). Selon les premiers,

sont citoyens les membres d'une collectivité politique plus ou moins définie, comme l'illustrent les exemples suivants :

- (1) À force de répéter des idées fausses, une partie de l'opinion finit par les croire. La technique a beau être connue, elle n'en reste pas moins utilisée à profusion par les forces politiques ayant intérêt à tirer profit des craintes légitimes qu'inspirent chez nombre de citoyens des enjeux mondiaux qui semblent insaisissables. (2015, Ciré, ID 039)

Selon les seconds, sont citoyens les individus qui s'engagent pour le bien commun. En 2015 et 2016, les citoyens sont « solidaires » (indice 5), ils se « mobilisent » (indice 10) au côté des associations de soutien comme « nouvel acteur de terrain » dans le secteur des migrations :

- (2) Ce moment particulier [...] fait émerger un nouvel acteur de terrain, acteur politique aussi : le citoyen engagé avec qui il est important de travailler pour pérenniser les actions complémentaires à celles du secteur professionnel traditionnel. (2016, Ciré, ID 054)

Le souci du bien commun dont témoignent ces citoyens est également activé par l'usage de l'adjectif *citoyen*, comme c'est le cas des collocations « engagement citoyen » (10 occurrences) ou « initiatives citoyennes » (32 occurrences), au sein desquels l'adjectif *citoyen* est relationnel – il équivaut au complément du nom *des citoyens* –, revendiquant une forme de démocratie participative (Gaboriaux, 2015). Ces emplois finissent ainsi d'achever la stabilisation de « l'usage curieux » relevé par le dictionnaire de l'Académie française. Un deuxième usage de l'adjectif *citoyen* active un sens d'apprentissage à la citoyenneté, désigné en français par les syntagmes « atelier citoyen » (7 occurrences au singulier et 105 au pluriel) ou « initiation (à la vie) citoyenne » (9 occurrences). Ici, *citoyen*_{ADJ} prend un sens large de « permettant aux participants de se construire une place dans la société » :

- (3) Le projet porte le nom d'« ateliers citoyens » car il a été conçu comme un outil permettant aux participants de se construire une place dans la société. Il vise à donner aux personnes primo-arrivantes des clés de compréhension des éléments qui organisent la société belge (de manière explicite ou implicite), à favoriser le vivre ensemble et à donner aux personnes toutes les chances de réaliser leurs projets de vie ici. (2020, Ciré, ID 196)

Du côté de *Vluchtelingenwerk*, les co-occurents principaux de *burgers* (pluriel) sont « Europese » (européens, indice 9) et « geëngageerde » (engagés, indice 9). Au singulier (beaucoup moins fréquent), les co-occurents de *burger* sont « actieve » (actif, indice 6) et « erkent » (reconnu, indice 5) et « geëngageerde » (engagé, indice 4).

Requête [word = "burger"]					Requête [word = "burgers"]				
Cooccurrent	Fréquence	CoFréquence	Indice	Distance moyenne	Cooccurrent	Fréquence	CoFréquence	Indice	Distance moyenne
nieuwkomer	13	3	6	2.0	en	6096	132	15	3.1
actieve	19	3	6	0	organisaties	169	18	12	2.6
Of	34	3	5	3.0	Europese	299	19	9	3.0
erkent	4	2	5	1.0	geëngageerde	11	6	9	3
zoektocht	37	3	5	5.7	vele	63	10	9	1.5
Khalifeh	9	2	4	5.5	verenigingen	39	8	8	1.8
geëngageerde	11	2	4	0	om	1645	40	6	4.1
Majd	11	2	4	4.5	die	1709	41	6	2.7
als	789	6	4	2.8	bedrijven	54	7	5	3.0
verhaal	93	3	4	4.7	zich	393	16	5	4.5
zware	17	2	4	9.0	innovatieve	4	3	5	6.7
Lala	18	2	3	5.0	schuldig	4	3	5	4.7
stappen	37	2	3	9.0	bij	762	23	5	1.8
thuisland	37	2	3	4.0	ngo's	48	6	5	1.3
mogen	53	2	3	7.0	te	2509	49	4	5.5
maar	502	4	3	7.2	politici	52	6	4	5.2
tot	548	4	2	1.0	vluchtelingen gezinnen	6	3	4	2.0
een	5108	12	2	4.4	vluchtelingen	848	23	4	4.2
elke	93	2	2	0	spelen	35	5	4	4.4
vluchteling	138	2	2	5.5	bereid	18	4	4	1.2
					gemeenten	64	6	4	4.0
					overheden	42	5	4	2.8
					dragen	22	4	4	5.0
					middeleveldorganisaties	23	4	4	2.2
					Bescherm	2	2	4	6.0
					effectiever	2	2	4	2.0
					felle	2	2	4	3.5
					instelling	2	2	4	4.0
					Middenveld	2	2	4	1.0
					omkaderden	2	2	4	2.0
					Ruimte	2	2	4	8.0
					veiligheidsagenten	2	2	4	4.5
					integratie	108	7	3	6.3
					actie	76	6	3	4.0
					talloze	11	3	3	0
					comedian	3	2	3	8.0
					EU-leiders	3	2	3	5.0
					openden	3	2	3	0
					rebellens	3	2	3	7.0
					Stand	3	2	3	6.0
					vluchtelingenthematiek	3	2	3	3.0

Figure 4. Co-occurrents de *burger* (à gauche) et de *burgers* (à droite) dans le corpus 1 + 2 de Vluchtelingenwerk

Un type d'usage se démarque en particulier, celui des « citoyens engagés » (2 occurrences au singulier, 6 au pluriel) qui se mobilisent aux côtés des associations, comme le suggère l'indice de co-occurrence de 8 qui unit « burgers » et « verenigingen » (associations). Ce sens est également activé par les concaténations de *burger* + N telles que « burgerinitiatief » (initiatives citoyennes, 7 occurrences au singulier, 10 au pluriel) ou encore « burgerparticipatie » (2 occurrences au singulier).

- (4) Ces dernières années, de nombreuses initiatives citoyennes, groupes de bénévoles et organisations ont vu le jour dans toute l'Europe pour soutenir les réfugiés. Il s'agit souvent de citoyens qui interviennent là où le gouvernement n'intervient pas. (2017, Vluchtelingenwerk, ID 040)

Ce sens discursif dépasse ainsi le sens lexical de *burger*, qui se limite dans le dictionnaire à l'appartenance à la communauté. Si les autres types d'usage rencontrés dans le corpus francophone se retrouvent également dans le corpus néerlandophone, ils sont proportionnellement beaucoup moins activés. L'appartenance à la communauté politique est notamment actualisée par la collocation « citoyens européens » (6 occurrences) ou encore la concaténation « EU-burgers » (2 occurrences). Les co-occurrents « actieve » (actif, indice 6) et « erkent » (reconnu, indice 5) activent quant à eux le sens d'une citoyenneté qui vient de s'acquérir, comme l'illustre l'exemple suivant :

- (5) Dans sa conférence basée sur son livre éponyme *Reborn*, Majd vous emmène à travers les différentes étapes de sa propre quête : du primo-arrivant à citoyen actif. (2018, Vluchtelingenwerk, ID 075)

Dans le corpus du Ciré, les co-occurents principaux de *citoyenneté* (Figure 5) sont « module » (indice 62), « initiation » (indice 25), « ateliers » (indice 23), ... autant de termes qui participent à décrire le parcours de citoyenneté et qui constituent le contexte dans lequel ce terme est le plus souvent mobilisé. Le retour au contexte d'apparition de ces différentes co-occurrences nous en apprend plus sur la vision du parcours d'intégration promue par le Ciré. En 2015, après deux ans de module de citoyenneté insistant, dans la lignée de la vision promue par les politiques lors de l'implémentation du parcours de citoyenneté obligatoire en 2013, le Ciré annonce une « nouvelle méthode » est annoncée et officiellement lancée l'année suivante : les « Ateliers citoyens ». Apparaissent ensuite des co-occurents tels que « exercent » (indice 7) ou « nationalité » (indice 6). Le premier active le sens de la citoyenneté comme une pratique et le second fait circuler le sens de « condition d'accès à l'acquisition de la nationalité » utilisé par le monde politique, comme l'illustre cet exemple :

- (6) Ces dernières années, la Belgique a fait ressurgir le concept de l'intégration et de la citoyenneté des primo-arrivants et des étrangers pour en faire une priorité politique. Et pour conditionner le droit de séjour ou l'octroi de la nationalité belge à l'intégration et à la citoyenneté. (2017, Ciré, ID 069)

Requête [word = "citoyenneté"]					Requête ["inburgering"]				
Cooccurrent	Fréquence	CoFréquence	Indice	Distance moyenne	Cooccurrent	Fréquence	CoFréquence	Indice	Distance moyenne
module	76	36	62		1.9	108	8	10	2.1
initiation	28	14	25		2.0	flexibele	6	3	6
ateliers	189	22	23		3.8	arbeidsmarktparticipatie	2	2	5
socio-professionnelle	53	10	13		2.9	fusie	3	2	4
orientation	117	12	12		2.2	Taal	3	2	4
la	13845	114	8		2.9	gekoppeld	4	2	4
atelier	100	8	7		3.1	Ten	7	2	4
exercent	8	4	7		1.2	trajecten	7	2	4
opérateurs	84	7	6		3.3	cursus	8	2	4
à	9972	85	6		3.0	kinderbijslag	8	2	4
volet	54	6	6		3.5	merken	13	2	3
nationalité	187	9	6		6.3	taalverwerving	14	2	3
grandissante	13	4	6		6.5	wordt	332	5	3
programme	96	7	6		2.4	en	6096	24	3
centrées	4	3	6		6.0	aangepaste	24	2	3
BAFA	102	7	6		1.4	hoog	28	2	2
proposons	17	4	5		3.8	maat	28	2	2
offre	116	7	5		7.1	maatschappelijke	32	2	2
obligé	6	3	5		3.0	tijd	126	3	2
structuré	6	3	5		8.3	dienst	47	2	2
intégration	651	14	5		3.9	Bij	54	2	2
Participer	7	3	5		4.0	taal	62	2	2
associatifs	26	4	5		5.2	via	218	3	2
formation	365	10	4		3.5				
acteur-clé	2	2	4		5.5				
ate	2	2	4		5.0				
Dates	2	2	4		7.5				
liers	2	2	4		4.0				
Prouver	2	2	4		1.5				
Reding	2	2	4		8.0				
Viviane	2	2	4		9.0				
Ateliers	38	4	4		4.0				
»	2597	28	4		2.4				
agissements	3	2	4		7.0				
brèvement	3	2	4		4.0				
chaîne	3	2	4		3.5				
pilliers	3	2	4		6.0				
réinventer	3	2	4		6.0				
bout	17	3	4		7.0				
manières	17	3	4		5.3				
modules	47	4	4		2.5				

Figure 5. Co-occurents de *citoyenneté* (à gauche) et de *inburgering* (à droite) dans les corpus du Ciré et de Vluchtelingenwerk (corpus 1 + 2)

Dans le corpus de Vluchtelingenwerk, son équivalent néerlandophone *burgerschap* n'est quasiment pas utilisé, la plupart de ses occurrences intervenant dans des noms d'institution. Dans le cadre du parcours d'intégration, c'est le nom *inburgering* qui lui est préféré, que l'on peut traduire littéralement par « l'encitoyennement ». Ceux qui suivent ce parcours sont nommés *inburgeraars* (« ceux qui s'encitoyennent »). Ce vocabulaire, issu des discours politiques, inscrit dans la langue même (via le préfixe *in-*) la citoyenneté comme une acquisition en cours, faisant porter la responsabilité de l'intégration sur les individus plutôt que sur la société (Jacobs, 2000). *Inburgering* présentes des co-occurents (Figure 5) similaires à ceux de *citoyenneté*, tels que « cursus » (cours, indice 4), « trajecten » (trajets, indice 4) ou encore « integratie » (intégration, indice 10). Le fait qu'un terme spécifique existe pour le programme de sens d'acquisition de la citoyenneté alors qu'il n'en existe pas en français montre comment certains usages répondent à une politisation accrue de certains problèmes publics (ici, de l'intégration des étrangers), dont la nomination devient un enjeu-clé.

L'analyse en contexte des co-occurents les plus fréquents de *citoyen* et ses dérivés permet de dégager trois programmes de sens de *citoyen_N*, auxquels correspondent par extension un programme de sens de *citoyen_{ADJ}* et trois programmes de sens de *citoyenneté*. Un quatrième programme de sens identifié dans le corpus est celui d'une citoyenneté en devenir propre aux parcours d'intégration, qui amène les acteurs à définir les termes du contrat que constitue la citoyenneté : l'ensemble de connaissances et compétences à acquérir pour devenir citoyen, mais aussi la responsabilité de la société à l'égard de ceux qui suivent le parcours d'intégration. Ce sens a ponctuellement été identifié pour l'adjectif et le nom *citoyen* en français. En néerlandais, il est également activé par le nom *inburgering* et sa dénomination de personne correspondante, *inburgeraar*. Ces différents programmes de sens (PS) sont repris dans le tableau suivant (Tableau 3) :

PS	<i>Citoyen_N/Burger</i>	<i>Citoyen_{ADJ}/Burger + N</i>	<i>Citoyenneté/Burgerschap</i>	<i>Inburgering</i>
Statut politique	Personne engagée pour le bien commun de la société.	« Des citoyens », relatifs aux personnes qui s'engagent pour le bien commun.	Engagement pour le bien commun de la société.	NA
Statut social	Membre de la communauté.	NA	Appartenance à la communauté.	NA

Statut juridique	Personne qui possède la nationalité.	NA	Possession de la nationalité.	NA
Citoyenneté en devenir	« Citoyens reconnus », ayant acquis la citoyenneté. [NL] <i>Inburgeraar</i> , celui qui « s'encitoyenne ».	Permettant d'acquérir les compétences pour devenir citoyen	Connaissances et compétences à acquérir pour devenir citoyen.	[NL] « Encitoyennement »

Tableau 3. Programmes de sens de *citoyen_N* et ses dérivés

5. Actualisations en contexte et négociations discursives

Outre la polysémie discursive mise en évidence dans la section précédente, l'analyse en contexte des différentes occurrences de *citoyens* et ses différents dérivés permet par ailleurs de mettre en relief la polyréférentialité dont ces termes sont l'objet. Les sous-sections suivantes présentent une série d'arguments discursifs où les acteurs, jouant des différents programmes de sens et de leur référent de manière argumentative, redéfinissent les frontières de la notion de citoyenneté en y incluant les personnes sans-papiers.

5.1. Statut politique : être citoyen, c'est exercer la citoyenneté

Le programme de sens le plus fréquent dans les deux corpus est celui de la participation à la communauté. Jouant de ce sens politique de la citoyenneté, le Ciré et Vluchtelingenwerk incluent dans la catégorie *citoyen* des personnes qui n'en possèdent pas le statut juridique :

- (7) En participant à l'élan citoyen au parc Maximilien, ces sans-papiers – qui vivent dans le non droit – font en tous cas preuve d'une solidarité exemplaire. Ils exercent déjà cette citoyenneté qu'on leur refuse. (2015, Ciré, ID 37)
- (8) Entre-temps, Toneelhuis [...] met en place une plateforme numérique qui célèbre l'initiative citoyenne [Affaire de frontière]. [...] Des citoyens avec et sans les bons papiers qui veulent avancer ensemble et refusent de faire du sur place. (2017, Vluchtelingenwerk, ID 37)

Définis par leur engagement auprès des réfugiés, les sans-papiers se voient attribuer une citoyenneté en discours. Le statut politique activé ici est mis en concurrence avec le sens de statut juridique (« qui vivent dans le non droit », « sans les bons papiers »), hiérarchisant le premier comme ayant plus de poids que le second. Ce faisant, les deux associations se jouent de l'exclusivité de la notion de citoyenneté, dépassent ses frontières juridiques et étendent la catégorie sociale de *citoyen* à ceux dont elles défendent les droits. Ceci met en retour le doigt

sur le manque (de papier et de droits) dont les personnes sans papiers sont victimes et appelle réparation.

5.2. Parcours et cours de citoyenneté : une voie à double sens

Le deuxième programme de sens le plus fréquent est celui d'un citoyen en devenir, qui s'inscrit dans le cadre des cours de citoyenneté du parcours d'intégration. Dans ce contexte, les deux associations du corpus sont amenées à décrire et commenter à la fois le dispositif par lequel une personne devient *citoyen* et ce que signifie *être citoyen*.

Du côté du Ciré, la nouvelle méthode du parcours d'intégration promue à travers ses « ateliers citoyens » se veut en contrepieds des politiques d'intégration que l'association estime « détournées de leur objectif » (2017, Ciré, ID 069). Le bénéficiaire de ces ateliers, s'il suit encore des cours d'histoire, de géographie et sur les institutions de Belgique, est également amené à participer au processus de manière « active et participative » (2018, Ciré, ID 129). S'émancipant de la citoyenneté promue par les politiques, la citoyenneté mise en mots par le Ciré est une citoyenneté active, se rapprochant du sens « statut politique » décrit dans la section précédente.

Dans le corpus, Vluchtelingenwerk se montre également critique à l'égard de la vision de « l'encitoyennement via l'acquisition de la langue et de connaissances sur la société », parce qu'elle ne permet pas une participation réelle durable à la société belge. Selon l'association, « l'encitoyennement » (*inburgering*) des primo-arrivants n'est pas suffisant pour assurer leur intégration complète dans la société belge :

- (9) L'encitoyennement n'est pas « l'intégration ». L'intégration implique une relation de réciprocité : une fois que les nouveaux arrivants ont investi du temps et de l'énergie dans le processus d'intégration, la société a le devoir d'investir dans la réciprocité par une intégration durable. Cela signifie donner accès à l'éducation, au logement, au travail et aux loisirs. Et ce pour qu'il y ait une perspective d'égalité de citoyenneté, d'égalité des chances et de participation à la vie sociale. (2019, Vluchtelingenwerk, ID 82)

Si devenir citoyen signifie maîtriser la langue et les connaissances de la société belge au regard de la loi, Vluchtelingenwerk souligne qu'il s'agit aussi et surtout de pouvoir participer pleinement (professionnellement, politiquement, ...) à la société. En insistant sur la réciprocité du processus d'intégration, l'association interroge les conditions mises en place par les pouvoirs publics belges pour permettre (ou non) cette participation et remet en question la vision politique qui fait porter la responsabilité de l'intégration exclusivement sur les primo-

arrivants. Ce faisant, Vluchtelingenwerk dénonce le fait que la société belge ne respecte pas la nature réciproque du contrat que représente la citoyenneté (Veniard, 2018b)

En mettant l'accent sur la participation et la réciprocité, le Ciré et Vluchtelingenwerk prônent une vision de la citoyenneté comme un processus à double sens, qui implique autant la responsabilité de l'étranger qui arrive que de la société qui l'accueille.

5.3. Statut social : élargir la communauté d'appartenance

Le troisième programme de sens le plus fréquent mis en évidence par l'analyse est celui du statut social donné par l'appartenance à la communauté. Dans le corpus, nous avons interrogé l'échelle de la communauté à laquelle réfère le statut social lorsque celui-ci est activé. Si dans la plupart des occurrences, il réfère à l'appartenance à la communauté nationale, certains usages élargissent cette communauté d'appartenance à l'échelle européenne, locale ou mondiale.

Lorsque la citoyenneté est accolée à la possession de la nationalité, le programme de sens « statut social » tend à se confondre avec le programme de sens « statut juridique » : un citoyen belge appartient non seulement à la communauté nationale belge, mais il en possède également la nationalité. Ce double programme de sens peut également être activé à l'échelle européenne, comme l'illustre l'exemple suivant :

- (10) « Le citoyen européen est celui qui possède la nationalité d'un État membre de l'Union européenne » (2014, Ciré, ID 20).

Dans le corpus du Ciré, un moment discursif est consacré à certains de ces « citoyens européens » : les Roms. Bien que dans des situations précaires, ceux-ci n'ont pas droit à l'aide sociale pendant les trois premiers mois de leur séjour en Belgique et ce, parce qu'ils sont ressortissants d'un pays européen¹⁵. Le Ciré joue alors de différentes échelles d'application de la citoyenneté pour dénoncer cet accès différentiel aux droits :

- (11) Par son inaction, la Belgique (tous niveaux de pouvoir confondus) participe à la production d'une catégorie de sous-citoyens européens. En effet, lorsqu'il s'agit de ressortissants de l'Union européenne, leur statut administratif ne leur donne accès à aucun droit en Belgique. Même l'octroi de l'aide médicale d'urgence dépend du bon vouloir des administrations locales. (2013, Ciré, ID 155)

¹⁵ Article 57 quinquies de la loi organique des CPAS du 8 juillet 1976.

Le préfixe *sous-* vient régler l'échelle européenne de *citoyen* comme la catégorie de référence qui devrait donner la légitimité nécessaire aux Roms pour avoir accès aux droits civils – notamment médicaux – en Belgique tout en insistant sur l'inhumanité des institutions belges, responsables de cette injustice. Ce faisant, le Ciré élargit la communauté d'appartenance pertinente de la citoyenneté et des droits qu'elle conditionne à l'échelle européenne, renversant la hiérarchie des institutions.

D'autres exemples montrent que l'appartenance à la communauté politique ne revient pas forcément à la possession de la nationalité, et ce tant dans le discours de l'association francophone que néerlandophone, comme dans la collocation « citoyen avec ou sans papiers » (6 occurrences dans le corpus du Ciré, 1 dans le corpus de Vluchtelingenwerk). Dissocié du statut juridico-administratif, le citoyen est celui qui est « présent sur notre territoire », qui « fait partie de la société ». La communauté politique à laquelle les citoyens appartiennent est le « territoire », « la société », « l'Etat » :

- (12) Même une crise sanitaire qui a conduit la classe politique à appeler à se protéger pour protéger l'ensemble des citoyens ne semble pas être un contexte suffisant pour admettre que, sans papier ou pas, nous sommes tous citoyens du même État, nous nous croisons tous sur les trottoirs, ou dans les magasins. (2020, Ciré, ID 116)
- (13) Avec ce livre, ils veulent amener les Belges à comprendre les réfugiés. Parce que les réfugiés sont des citoyens comme vous et moi, comme nous tous. « Ne plus jamais avoir peur » s'adresse à ceux qui ne savent pas quoi penser des réfugiés. « Les réfugiés sont des gens ordinaires », dit Yazan. « J'avais une vie normale, j'allais à l'école, mais les circonstances m'ont obligé à fuir ma patrie. » (2016, Vluchtelingenwerk, ID 35)

La citoyenneté se retrouve non seulement dissociée de la nationalité, mais également du titre de séjour. Comme pour le programme de sens « statut politique », cet usage permet aux deux associations d'y inclure les personnes réfugiées, migrantes et sans-papiers et devient par là même un argument en faveur de l'extension de leurs droits.

Enfin, les migrants sont aussi désignés « citoyen du monde », élargissant la communauté d'appartenance à la planète et proposant une vision universelle de la citoyenneté :

- (14) Dans cette période marquée par de fortes restrictions en matière de droits des étrangers, par quels chemins gagner plus de liberté et d'égalité pour les migrants comme citoyens du monde ? Nous pensons que c'est au travers de coalitions larges que l'action doit se penser. Et en construisant une autre approche, une autre vision des questions migratoires. (2014, Ciré, ID 24)
- (15) Depuis 2014, nous travaillons avec des jeunes réfugiés dans le cadre de l'action « *Altochtonen van de toekomst* », avec le soutien du gouvernement flamand. Les *Altochtonen* ne sont ni autochtones ni étrangers, mais citoyens du monde. (2016, Vluchtelingenwerk, ID 112)

Tant pour le Ciré que pour Vluchtelingenwerk, être citoyen c'est faire partie de la communauté politique, envisagée comme un espace transcendant les frontières juridiques de la nationalité.

5.4. Statut juridique : le droit d'avoir des droits

Le quatrième et dernier programme de sens de *citoyen* est celui du statut juridico-administratif octroyant l'accès aux droits civils. Très peu activé en discours, il correspond à la vision promue par les gouvernements d'une citoyenneté accolée à la nationalité qui circule ponctuellement dans les discours des deux associations. Ce programme de sens est activé lorsqu'il s'agit d'être « reconnu » comme citoyen, d'avoir accès à des droits. Tout au long de l'analyse, nous avons constaté que ce programme de sens tend à être concurrencé en discours par les programmes de sens « statut politique » et « statut social ». Le Ciré et Vluchtelingenwerk peuvent alors référer aux migrants sans papiers et légitimer la revendication de l'octroi du statut juridique à ces « citoyens ».

6. Conclusion

Les résultats de cette recherche mettent en évidence les pratiques discursives de reconfiguration du sens dont le nom *citoyen* et ses dérivés font l'objet dans les discours de deux associations d'aide aux migrants.

Alors que la première partie de l'analyse fait émerger les différents sens construits en discours, la seconde partie montre comment les acteurs prennent parti de la polysémie discursive et de la polyréférentialité historique du corps des citoyens pour y inclure des personnes sans titre de séjour. La citoyenneté « juridique », qui conditionne l'accès aux droits civils à la possession de la nationalité, tend à être dépassée en discours au profit d'une citoyenneté comme pratique politique ou comme appartenance à la communauté. Militantes, ces opérations lexicales et discursives de réglage du sens reconnaissent aux migrants sans papiers une condition commune à celle des autres citoyens. En dissociant non seulement la citoyenneté de la nationalité, mais également du titre de séjour, ces pratiques discursives revendiquent une redéfinition de la citoyenneté et de ses conditions d'accès. Par ailleurs, les deux associations mettent en mots la citoyenneté dans le cadre du parcours d'intégration en insistant sur la participation politique que devrait promouvoir ce parcours et la réciprocité du processus d'intégration. Ce faisant, le Ciré et Vluchtelingenwerk réaffirment leur position à

l'égard de la participation des migrants à la société et de la responsabilité de celle-ci de les intégrer en retour.

En approchant la citoyenneté telle qu'elle est utilisée en discours, l'analyse objective les modalités par lesquels ces acteurs ancrent leur ligne militante dans la matérialité-même de la langue, travaillant à étendre le sens de *citoyen* en discours afin de légitimer son extension en droits. Ces oscillations de sens sont rendues possibles par le fait que la notion de citoyenneté relève à la fois du langage spécialisé (juridique) et courant. Ce faisant, les acteurs militants inscrivent ce nouvel usage dans le réseau d'interdiscours qui nourrit le sens de la citoyenneté et auquel participent d'autres acteurs – à commencer par les politiques.

Références bibliographiques

- Adam, I. (2013). *Les entités fédérées belges et l'intégration des immigrés. Politiques publiques comparées*. Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Adam, I., & Martiniello, M. (2013). Divergences et convergences des politiques d'intégration dans la Belgique multinationale. Le cas des parcours d'intégration pour les immigrés. *Revue européenne des migrations internationales*, 29(2), 77-93.
- Balibar, É. (1992) II. Le citoyen aujourd'hui ? *Raison présente*, 103(1), 27-44.
- Bickel, J.-F. (2007). Significations, histoire et renouvellement de la citoyenneté. *Gérontologie et société*, 30(120), 11-28.
- Courtine, J. J. (1981). Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours, à propos du discours communiste adressé aux chrétiens. *Langages*, (62), 9-128.
- Gaboriaux Ch. (2015) Citoyen [en ligne]. *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/citoyen> (consulté le 13 novembre 2020).
- Hermand, M.-H., & Thouraud, E. (2015). Traitement de données issues d'un corpus écrit multilingue. Approche agile pour l'analyse du discours eurorégional. In *SHS Web of Conferences* (Vol. 20, p. 01009). EDP Sciences.
- Isin, E. F. (2009). Citizenship in flux : The figure of the activist citizen. *Subjectivity*, 29, 367-388. <https://doi.org/10.1057/sub.2009.25>
- Jacobs, D. (2000). Inburgering. Van integratie naar acculturatie. *Ex Tempore. Verleden Tijdschrift Nijmegen*, 19(3), 3-13.
- Kaufmann, L. (2006). Les voies de la déférence sur la nature des concepts sociopolitiques. *Langage et société*, 117(3), 89-116.
- Larcher, S. (2014). Tu seras une personne, mon enfant ! La citoyenneté pour les « nouveaux libres » des Antilles françaises après 1848. *Sociologie*, 5(2), 157-170. <https://doi.org/10.3917/socio.052.0157>
- Lebart, L., Pincemin, B., & Poudat, C. (2019). *Analyse des données textuelles*. PUQ.
- Lijphart, A. (1968). Consociational Democracy. *World Politics*, 21(2), 207-225.
- Mescoli, E., Reidsma, M., Diels, E., Hondeghem, A., Mazzola, A., Roblain, A., & Rea, A. (2019). In Rea, A., Martiniello, M., Mazzola, A., & Meulemand, B. (eds), *The Refugee Reception Crisis in Europe. Polarized Opinions and Mobilizations* (pp. 171-251). Éditions de l'Université de Bruxelles.

- Noiriel, G. (1995). Socio-histoire d'un concept : les usages du mot «nationalité» au XIX^e siècle. *Genèses*, 4-23.
- Schnapper, D. (2000). *Qu'est-ce que la citoyenneté ?* Gallimard.
- Schnapper, D. (2017). Nationalité et citoyenneté. *Pouvoirs*, 160(1), 61-71. <https://doi.org/10.3917/pouv.160.0061>
- Rea, A., Martiniello, M., Mazzola, A., & Meulemand, B. (Eds) (2019) *The Refugee Reception Crisis in Europe. Polarized Opinions and Mobilizations*. Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Siblot, P. (2001). De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signification nominale et le propre du nom. *Cahiers de praxématique*, 36, 189-214.
- Siblot, P. (2017a). « Programme de sens » In C. Détrie, P. Siblot, B. Verine & A. Steuckardt (Eds) (2017). *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique. Nouvelle édition augmentée* (317-318). Champion.
- Siblot, P. (2017b). « Réglage du sens » In C. Détrie, P. Siblot, B. Verine & A. Steuckardt (Eds). *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique. Nouvelle édition augmentée* (332). Champion.
- Teney, C., & Jacobs, D. (2007). Le droit de vote des étrangers en Belgique : Le cas de Bruxelles. *Migrations Société*, 114(6), 151-168. <https://doi.org/10.3917/migra.114.0151>
- Veniard, M. (2018a). Le choix des mots : une forme de lutte à part entière. *De facto*, 3. <https://www.icmigrations.cnrs.fr/2019/01/15/defacto-3-001/>
- Veniard, M. (2018b). La définition européenne de l'intégration des immigrants : définition consensuelle ou polémique ? Comparaison entre discours institutionnel européen et discours médiatiques en France. *Le discours et la langue*, 10(1), 147-161.
- Withol de Wenden, C. (1993). Migrations et droits de l'homme en Europe. *Études internationales*, 24(1), 163. <https://doi.org/10.7202/703134ar>
- Withol de Wenden, C. (2017). *Migrations : une nouvelle donne*. Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Xhardez, C. (2020). From different paths to a similar road? Understanding the convergence of subnational immigrant integration policies in Belgium. *Regional Studies*, 54(11), 1508-1518.